



SOPRAGGLO

ESCLES

4 Route de Fouilloy
60220 ESCLES ST PIERRE
Tél : 03 44 04 20 20 Fax : 03 44 04 51 49

Bon No : 001096987		1ere Gachée : 10:10 (1) Quantité : 7.00 m3		Date : 06/03/2026 012603028517		Zone : ZONE 04	
Client : SABTP SARL SABTP		10 ROUTE D'OEUF		Réf. commande(2) : 03.21.47.52.70		Véhicule : EK015AZ	
62130 CROISETTE				Chantier : quesnoy quesnov/ airaines		Chauffeur : HERVE	
				0786498878 17 rue de plaisance		Transport : HUE	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle				DECHARGEMENT debut fin		ATTENTE 00:00	
10:57						Quantite Origine : 100.00 m3 Quantite Restante : 61.00 m3 Livree Reelle : 7.00 m3	
<p style="text-align: right;">CONSEILS DE SECURITE:</p> <p>XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures</p>							
Code Formule		Désignation(6)(8)		Certification		Classe d'exposition(3)	
829XC1S4		BPS NF EN 206 A2/CN				XC1, XC2(F)	
						Classe chlorure	
						0.40 %	
						Consistance(7)	
						S4 (160 à 210 mm)	
						Dmax	
						22.4	
Ciment(type et classe)				Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5)	
CEMIII/A -LL 42.5R CE CP2NF						254	
						Résistance caractéristique(4)	
						C 25/30	
Appellation commerciale : BPS C25/30 XC1(F) D22 S4 II 42				Carac. complementaire :		TEMPERATURE : 11°C	
Propriétés spécifiées :							
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
M3 POMPE S4				SPHRE 3000 0.8 %		Nom:	
						Signature du client:	
Ajout d'ingrédients sur chantier(9):				Signature:			
Type et quantité:							
Demandeur:							

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non